



Le 20 mai 2020

BIO ÉQUITABLE EN FRANCE : LE LABEL POUR SOUTENIR UN AUTRE MODÈLE AGRICOLE

Le modèle agricole actuel repose sur le productivisme et la spécialisation des cultures favorisant les grandes exploitations. Ce modèle a conduit à une forte utilisation des pesticides et à une atteinte à la biodiversité.

Le 12 mai 2020, 27 groupements agricoles représentant 4000 producteurs, 26 entreprises de la Bio, la SCOP ETHIQUABLE ainsi que BIOCOOP, réseau de 637 magasins, ont créé une association pour développer le label BIO ÉQUITABLE EN FRANCE et construire, avec les consommateurs, un nouveau modèle économique.

Les groupements ont décidé d'associer les entreprises de transformation (laiterie, charcuterie, meunier,...) dans la labellisation et la gouvernance afin de créer des filières cohérentes. Un gage de confiance pour tou.te.s !

La Scop ETHIQUABLE et le réseau coopératif BIOCOOP, engagés dans le collectif, ont affirmé leur volonté de faire labelliser leurs produits issus des groupements de producteurs français.

UN NOUVEAU MODÈLE POUR UNE AGRICULTURE SOCIALE, VERTUEUSE, ET COHÉRENTE

Le label BIO ÉQUITABLE EN FRANCE s'appuie sur deux expériences de commerce équitable qui ont démontré, sur la durée, leur capacité à générer un impact significatif pour les groupements de producteurs : la démarche « Ensemble » de BIOCOOP (depuis 2001) et la charte « Paysans d'ici » d'ETHIQUABLE (depuis 2011). Forte de ces expériences, l'association BIO ÉQUITABLE EN FRANCE a construit collégalement un cahier des charges basé sur des critères rigoureux, des indicateurs objectifs et des facteurs de progrès :

Un label qui cible les fermes familiales organisées en groupement autonome ...

Des critères encadrent précisément la taille des exploitations pour soutenir des fermes, nombreuses sur le territoire, génératrices d'emploi et de revenus. Le référentiel mise sur des groupements indépendants de producteurs, metteurs en marché de leurs produits qui portent les valeurs coopératives et démocratiques.



L'agriculture française doit prendre un nouveau tournant, en incarnant des valeurs qui sont chères aux paysans et aux consommateurs : authenticité, durabilité, proximité. Avec l'objectif de nourrir nos concitoyens de manière vertueuse, éthique, saine et transparente. Comme ils le demandent.

Les groupements de paysans que nous sommes devons reprendre la main sur la commercialisation de nos produits, afin de ne plus subir la mauvaise image générée par l'agriculture intensive et le modèle productiviste.

Un autre modèle est possible. C'est dans cette perspective que nous avons créé le label BIO ÉQUITABLE EN FRANCE, et que nous oeuvrons, main dans la main, à fédérer un grand nombre de producteurs.

Le label « BIO ÉQUITABLE EN FRANCE » est une garantie intègre et transparente, de la ferme aux consommateurs. Avec un contrôle indépendant pour qu'ils soient sûrs que leur argent reviendra aux paysans et encouragera la poursuite de la transition écologique



Christelle Garnier et Cyrille Moulin, paysan.nes membres de groupement de producteurs de BIO ÉQUITABLE EN FRANCE

... encourage un changement dans les modes de productions

Les fermes doivent être certifiées bio. La mise en œuvre de pratiques agroécologiques fait partie intégrante des changements de mode de production encouragés par le référentiel BIO EQUITABLE EN FRANCE.

... garantit des prix définis par les producteurs et un contrôle régulier

Chaque groupement de producteurs établit son prix selon :

- Les coûts de production agricoles (intégrant le risque agricole)
- Une rémunération suffisante pour satisfaire les besoins fondamentaux et améliorer le niveau de vie des producteurs ainsi que celui de leurs familles
- Une marge permettant aux groupements de producteurs de couvrir leur fonctionnement et de réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration de l'efficacité de leur outil de production et de la commercialisation de leurs produits.

► Le référentiel promeut une agriculture paysanne et familiale bio qui participe de la transition écologique, et un commerce équitable engagé et cohérent. Le label BIO EQUITABLE EN FRANCE, est une garantie intègre et transparente avec un contrôle indépendant.

► L'association BIO EQUITABLE EN FRANCE, constituée le 12 mai 2020 par ces organisations, est la propriétaire du label. Elle définit et anime le cahier des charges. La certification est réalisée par des organismes officiels de contrôle.

Contact association
BIO EQUITABLE EN FRANCE
info@bio-et-equitable-en-france.org

CHRONOLOGIE D'UNE NAISSANCE

2001

Création de la marque « Ensemble » par le réseau BIOCOOP

2006

Constitution de la Section Agricole BIOCOOP

2011

ETHIQUABLE créé sa charte de commerce équitable en France et lance la marque « Paysans d'ici »

2014

La marque « Ensemble » de BIOCOOP se dote d'un cahier des charges commerce équitable, d'un fonds de co-développement et d'une certification externe

2019

Concertation entre groupements de producteurs, BIOCOOP, ETHIQUABLE et des PME de la bio pour co-construire le cahier des charges et l'association BIO EQUITABLE EN FRANCE

2020 - 12 MAI

Assemblée générale constitutive de BIO EQUITABLE EN FRANCE



► répartition des groupements de producteurs fondateurs